



## Comment se servir des archives?

Chaque institution d'archives a son propre système d'accès aux documents d'archives dont elle est responsable. Cependant, il existe un certain nombre de principes généraux qui s'appliquent à toutes les institutions d'archives et que les chercheurs devront suivre. Généralement, les documents d'archives peuvent être consultés en personne, sur Internet ou en demandant des copies envoyées sur le Web ou par la poste. Dans certaines institutions, des chercheurs professionnels peuvent être embauchés pour effectuer vos recherches.

Visiter un centre d'archives peut être une expérience enrichissante et agréable. Afin de pouvoir consulter les documents, vous devrez d'abord vous inscrire en tant que chercheur. On vous demandera généralement une pièce d'identité. Votre carte de chercheur vous donnera un droit d'accès aux documents d'archives. La plupart du temps, un archiviste sera en mesure de vous expliquer comment utiliser les outils de recherche pour trouver les documents qui vous intéressent. S'il s'agit d'un grand centre d'archives, la livraison des documents d'archives peut prendre plus de temps. Ce délai s'explique par le fait que les centres d'archives ne disposent généralement pas d'espace suffisant pour entreposer toutes leurs collections dans leurs édifices publics et gardent une partie de leurs collections dans d'autres immeubles.

Les expositions Internet de matériel d'archives sont devenues de plus en plus populaires depuis quelques années. Elles sont souvent organisées en fonction d'un thème précis. Citons à titre d'exemple l'histoire familiale ou la généalogie, les quintuplées Dionne, la Nouvelle-France, les Homesteaders, etc. Les documents placés sur Internet représentent rarement la totalité d'une collection de documents relatifs à un sujet donné; il s'agit habituellement des documents les plus populaires avec des références à d'autres sources d'information. Certaines institutions d'archives mettent également en ligne les notices descriptives des documents d'archives et les instruments de recherche pertinents. On doit se rappeler que tout le matériel contenu dans la notice descriptive d'une collection n'est pas nécessairement disponible sur Internet, puisque les institutions d'archives peuvent conserver plusieurs kilomètres de documents d'archives et il n'est généralement pas possible de tous les rendre accessibles de cette façon.

Si vous trouvez un document ou un fichier intéressant, une copie peut être commandée par la poste ou sur Internet. Il faudra un certain temps à l'archiviste pour le récupérer et en faire une copie. Par ailleurs, on pourrait exiger des frais de copie, de poste et de manutention.

Les documents d'archives ne sont pas tous accessibles immédiatement. Il arrive que des restrictions d'accès soient imposées à certains documents en raison de l'état physique (préservation), de la législation ou d'ententes avec les donateurs.

Pour obtenir la liste des archives de votre région, consultez le <http://www.archivescanada.ca/car/menu.html>.